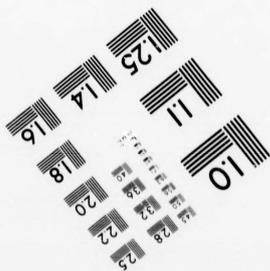
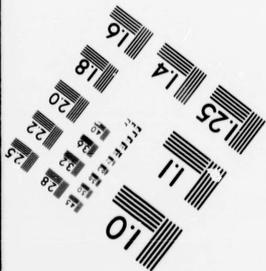
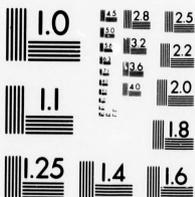


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



45
36
28
32
25
38
22
20
18

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**

10



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

Coloured covers/
Couvertures de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured plates/
Planches en couleur

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Show through/
Transparence

Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/
Reliure serré (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure)

Pages damaged/
Pages endommagées

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

Only edition available/
Seule édition disponible

Pagination incorrect/
Erreurs de pagination

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Pages missing/
Des pages manquent

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Maps missing/
Des cartes géographiques manquent

Plates missing/
Des planches manquent

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

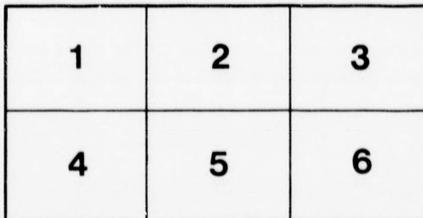
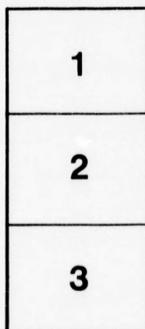
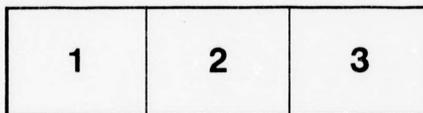
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

Morisset Library
University of Ottawa

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



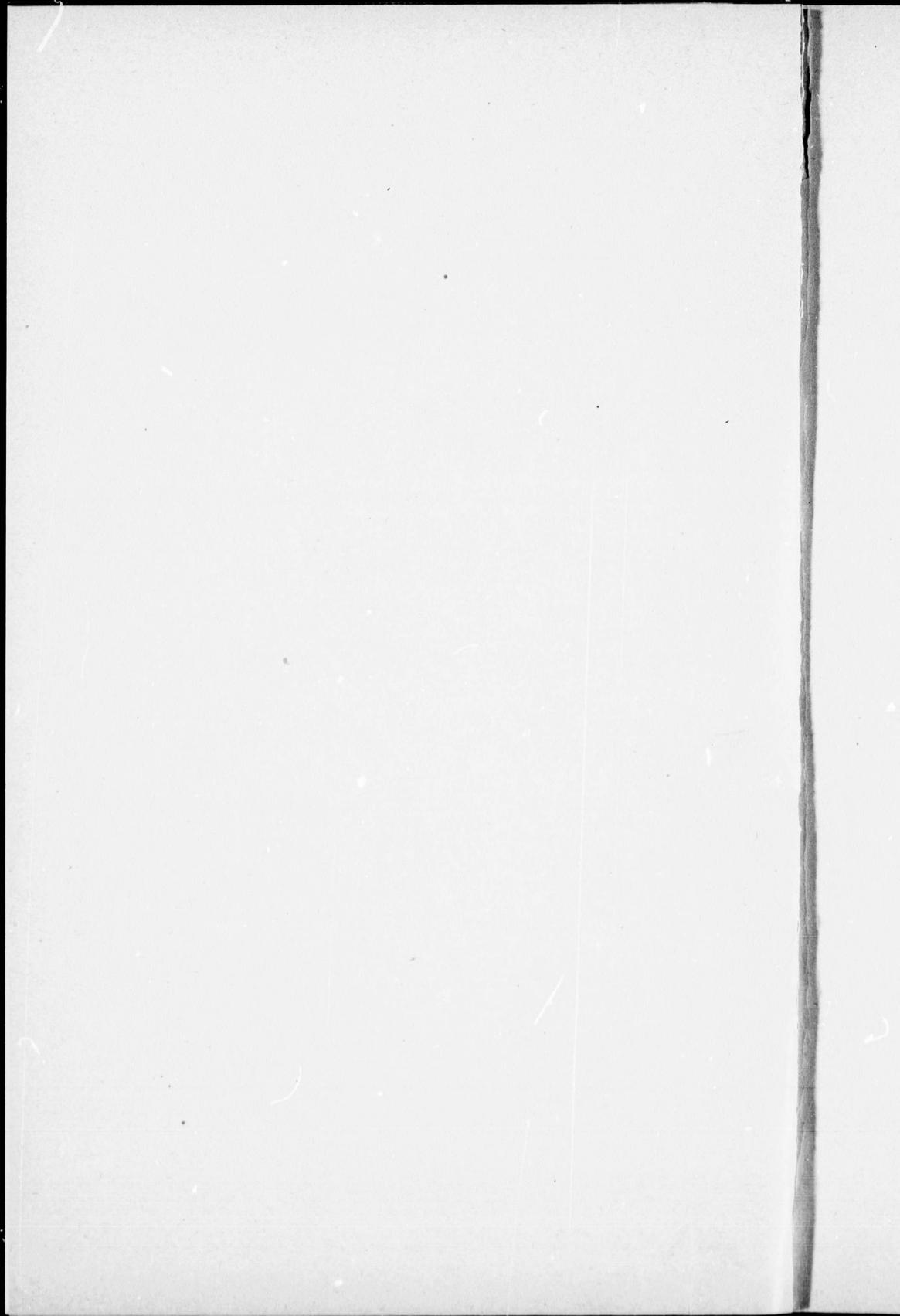
Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

Bibliothèque Morisset
Université d'Ottawa

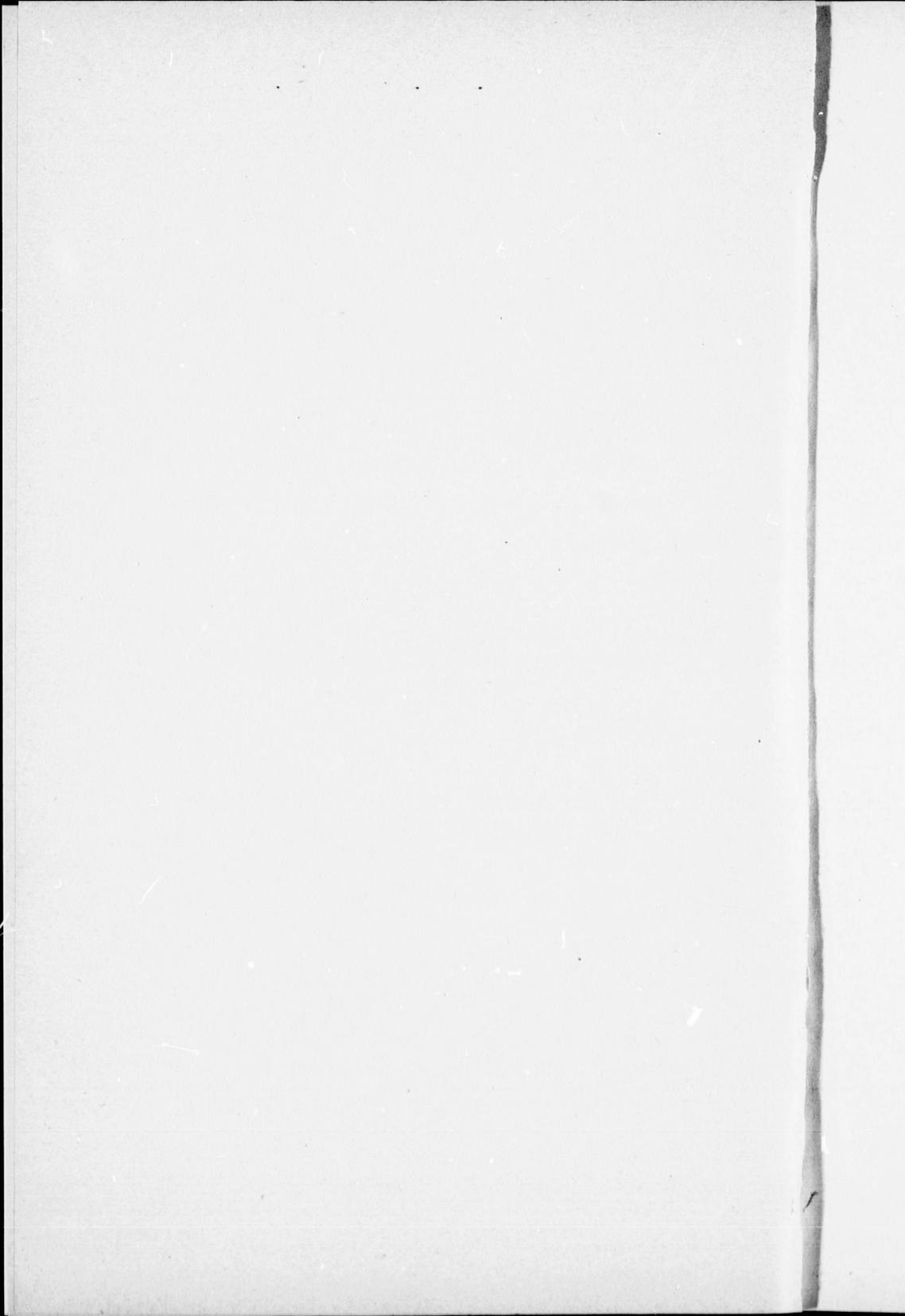
Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :



CHAMPLAIN

SA VIE ET SON CARACTÈRE









SAMUEL DE CHAMPLAIN

D'APRÈS LE PORTRAIT GRAVÉ PAR MONCORNET

17-H

LES ORIGINES DU CANADA

CHAMPLAIN

SA VIE ET SON CARACTÈRE

PAR

L'ABBÉ H.-R. CASGRAIN

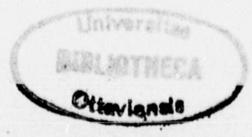
DOCTEUR EN LETTRES, PROFESSEUR D'HISTOIRE À L'UNIVERSITÉ LAVALLÉE, SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE



QUÉBEC

IMPRIMERIE DE L.-J. DEMERS & FRÈRES
30, rue de la Fabrique, 30

1898





SAMUEL DE CHAMPLAIN

D'APRES LE PORTRAIT ORIGINE PAR MINGOENET

LES ORIGINES DU CANADA

17-H

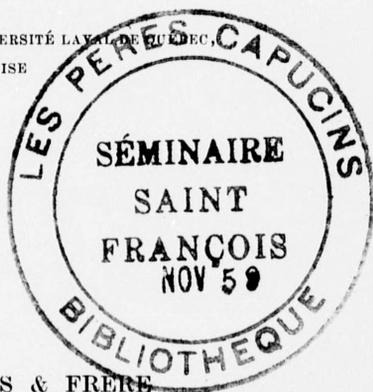
CHAMPLAIN

SA VIE ET SON CARACTÈRE

PAR

L'ABBÉ H.-R. CASGRAIN

DOCTEUR ÈS LETTRES, PROFESSEUR D'HISTOIRE À L'UNIVERSITÉ LAYOLLE DE QUÉBEC,
LAURÉAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE



QUÉBEC

IMPRIMERIE DE L.-J. DEMERS & FRÈRE
30, rue de la Fabrique, 30

1898



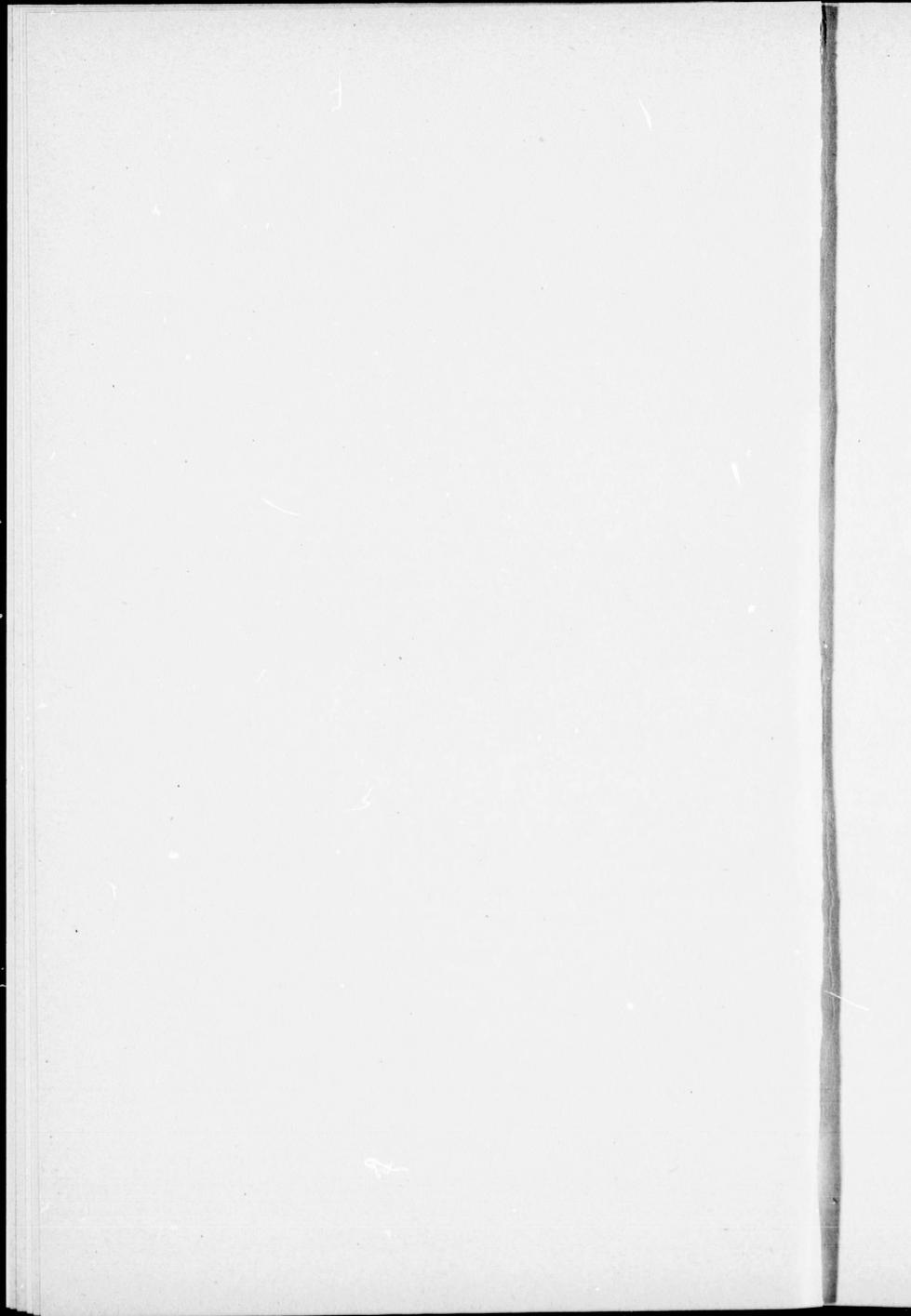
1898

-26

NOTA

Cette notice est extraite d'un ouvrage inédit intitulé: LES ORIGINES DU CANADA. L'auteur a consenti à l'en détacher pour en donner la primeur à l'ÉVÉNEMENT à l'occasion des fêtes d'inauguration du monument de Champlain.

Québec, septembre 1898.



CHAMPLAIN

SA VIE ET SON CARACTÈRE

I

Naissance de Champlain.— Ses premières années.— Voyage aux Indes Occidentales.

Champlain a indiqué lui-même dans ses écrits le mobile qui l'a inspiré dans tout le cours de sa vie.

“ Les lauriers les plus illustres, dit-il, que les princes et les rois peuvent acquérir dans ce monde, sont ceux qui leur méritent des couronnes au ciel, lorsque, par leur travail et leur piété, ils attirent à la profession de la religion catholique, apostolique et romaine, un grand nombre d'âmes qui vivaient sans foi, sans loi, sans connaissance du vrai Dieu. Car ni la prise des forteresses, ni le gain des batailles, ni la conquête des pays ne sont rien en comparaison du salut des âmes et de la gloire de Dieu ; et la

conversion d'un (seul) infidèle vaut mieux que la conquête d'un royaume¹”.

En présence de ce témoignage, on ne peut se méprendre sur les motifs qui animaient le fondateur de la Nouvelle-France. Au reste, c'était l'esprit de son temps.

Lescarbot, dont on sait les tendances sceptiques, et dont, par conséquent, les aveux ne sont pas suspects, était tellement frappé de la pureté des motifs qui dirigèrent les monarques français, qu'il n'a pu s'empêcher de leur rendre ce témoignage : “ Nos rois, en se mettant en mouvement pour les découvertes, ont eu une autre fin que nos voisins les Anglais et les Hollandais. Car je vois par leurs commissions qu'ils ne respirent que l'avancement de la religion chrétienne, sans aucun profit présent²”.

Destiné à passer sa vie dans de grandes expéditions, Samuel de Champlain vécut dès son enfance parmi les hommes de mer. Brouage, en Saintonge, où il naquit vers 1567, était alors un des ports les plus fréquentés de la baie de Biscaye. Son père était capitaine de vaisseau, et son oncle, l'un des

1 — *Œuvres de Champlain*, édition Laverdière, 1632. Liv. I, ch. II, pp. 7, 8.

2 — Lescarbot, Liv. I, p. 3.

meilleurs marins de son temps, fut choisi comme pilote général des armées navales du roi d'Espagne. " Dès mon bas âge, écrit Champlain lui-même, l'art de la navigation m'a attiré à l'aimer, et m'a provoqué à m'exposer presque toute ma vie aux ondes impétueuses de l'Océan. Il m'a fait côtoyer une partie des terres de l'Amérique et principalement de la Nouvelle-France, où j'ai toujours eu désir de faire fleurir le lys avec l'unique religion catholique et romaine ¹ ".

A cette passion des voyages se joignait un grand amour de l'étude. Jeune encore, il obtint le grade de capitaine dans la marine royale. La guerre civile le fit entrer dans l'armée de terre. Il embrassa la cause de Henri IV, et servit en Bretagne sous les maréchaux d'Aumont et de Brissac en qualité de maréchal des logis. Après la pacification de la Bretagne par la soumission du duc de Mercœur, le roi le récompensa de ses services par de hautes faveurs. Il l'attacha à sa personne et lui fit une pension.

Mais les habitudes de la cour, la vie d'antichambre, la compagnie des parasites du Louvre étaient tout ce qu'il y avait de plus antipathique à sa nature active et aventureuse.

1 — *Œuvres de Champlain*, p. 126.

D'après le traité de Vervins, les Espagnols que la Ligue expirante avait attirés en Bretagne, devaient évacuer Blavet, la dernière place forte qu'ils y occupaient. Champlain s'y rendit en apprenant que son oncle avait été chargé de la flotte qui allait conduire la garnison en Espagne. Celui-ci le prit à son bord et conçut durant le trajet une si grande estime pour sa capacité comme marin, que rendu à Cadix, et se voyant dans l'impossibilité d'accompagner la flotte espagnole qui partait pour les Indes Occidentales, il confia à son neveu le commandement de son propre vaisseau, le *Saint-Julien*. Cet avantage était d'autant plus inespéré que la politique soupçonneuse de l'Espagne interdisait l'accès de ses colonies à tout Français.

Le voyage dura plus de deux ans, au cours duquel Champlain visita les Antilles et l'intérieur du Mexique jusqu'à l'isthme de Panama. La relation qu'il fit de ce voyage révéla en lui le génie des grands explorateurs. Henri IV, à qui Champlain ne manqua pas de la soumettre, lui conféra le titre de géographe du roi.

L'original de cette relation, accompagné de plus de soixante cartes, plans et dessins coloriés, tous de la main de Champlain, a été conservé. C'est un des plus curieux documents qui existent sur l'Amérique centrale à la fin du seizième siècle. L'écriture en

est ferme, déliée, facile à lire pour quiconque a un peu l'habitude de la calligraphie ancienne. Le dessin et le coloris des planches bravent les règles de la perspective et de la peinture ; mais il y a dans l'ensemble et les détails une expression de vérité saisissante. On y voit des ports de mer, des forteresses, des rivières, des îles décorées de figurines représentant les naturels du pays, les plantes, les bêtes, les oiseaux. Ailleurs, ce sont des groupes d'Indiens travaillant dans les mines ou dans les champs, des festins et des danses religieuses, des scènes de cruauté espagnole, telles que des bastonnades, des autodafé¹. Dans ce récit de voyage, Champlain se montre ce qu'il a été plus tard dans toutes ses expéditions, observateur attentif, perspicace, à qui rien n'échappe, appréciateur judicieux, esprit pénétrant, narrateur clair et consciencieux. Champlain raconte ce qu'il a vu et ce qu'il a ouï dire comme les hommes de son siècle. Comme Jacques Cartier, il a un reste de tendances au récit merveilleux. Dans une de ses aquarelles, il peint un oiseau sans pattes, dans une autre, un caméléon qui en a deux, dans une troisième, un dragon qui hantait certaine région du Mexique et qui avait la tête approchant de celle d'un aigle, les ailes comme une

1 — *Œuvres de Champlain*, p. 36.

chauve-souris, le corps comme un lézard et la queue cailleuse.

On voit par là quelle était la trempe d'esprit et de caractère de Champlain.

C'est un héros à la façon des croisés, avec leur foi ardente, leur vaillance, leur dévouement à l'Église. Il rappelle la chevalerie par son amour des aventures et par la tournure enthousiaste de son esprit. D'un autre côté, Champlain devançait son siècle par ses idées de progrès, par les grandes choses dont il prévoyait l'accomplissement. En passant par l'isthme de Panama, il a prévu son percement, plus de deux siècles et demi avant qu'on en ait tenté l'essai.

“ Ainsi, dit-il, l'on accourcirait le chemin de plus de quinze cents lieues, et depuis Panama jusques au détroit de Magellan ce serait une île, et de Panama jusques aux Terres neuves, une autre île, de sorte que toute l'Amérique serait en deux îles ¹ ”.

Revenu en France, les devoirs de sa charge auprès du roi l'appelèrent de nouveau au Louvre. Il y rentra avec regret, après avoir goûté le genre de vie auquel il se sentait appelé. Il se désespéra bientôt à la pensée de perdre ses plus belles années à condoyer des courtisans. C'était cependant là que

¹ — *Œuvres de Champlain*, p. 45.

la Providence l'attendait pour le mettre sur la voie qui lui était destinée.

La Nouvelle-France n'avait pas cessé d'être fréquentée depuis le temps de Jacques Cartier. Un essai de colonisation y avait même été fait sous la protection du gouvernement par le marquis de la Roche, mais il n'avait pas réussi, et elle était restée le théâtre de conflits continuels entre les armateurs malouins, normands et basques qui se disputaient la traite des fourrures. De ce nombre était un riche et habile négociant de Saint-Malo, M. de Pontgravé, qui, après avoir acquis de l'expérience dans ce commerce, voulut l'étendre en établissant des comptoirs permanents. Il s'associa dans cette vue un officier de marine très influent à la cour, M. Chauvin, qui obtint du roi le privilège exclusif de la traite des pelleteries dans la Nouvelle-France, à la condition d'y créer une colonie catholique. Mais Chauvin, malgré les sollicitations de Pontgravé, ne s'occupait que de son trafic. Dieu tenait en réserve un instrument plus digne de ses desseins. Chauvin mourut au cours d'une expédition qu'il fit en 1601.

II

Le commandeur de Chaste. — Son beau caractère. — Premiers essais de colonisation.

Quand on entre dans l'église de Saint-Rémi-de-Dieppe, on remarque, dans une des chapelles du chœur, un beau sarcophage en marbre, d'un style excellent, mais sévère: c'est le tombeau du commandeur de Chaste, l'un des grands citoyens dont s'honore la vieille cité normande, et dont le nom se rattache au Canada. Eymar de Chaste, chevalier de Malte, commandeur de Lormetau, grand maître de l'ordre de Saint-Lazare et gouverneur de Dieppe, était un vétérân des guerres civiles. Ennemi de la Ligue, bien que sincère catholique, il avait rendu à Henri IV des services que ce prince n'oublia jamais. Aux heures les plus sombres, quand ses amis mêmes l'abandonnaient, quand la masse des Ligueurs, commandés par le duc de Mayenne, l'eurent enveloppé et acculé au bord de la mer, au moment où les Parisiens, sûrs de sa défaite, louaient déjà des places aux fenêtres de la rue Saint-Antoine pour le voir conduire prisonnier à la Bastille, le comman-

deur de Chaste vint à sa rencontre avec toute sa garnison, et lui remit, sans condition et sans réserve, les clefs de la ville et du château de Dieppe. Grâce à cette avantage inespéré, Henri IV put livrer la bataille d'Arques et poursuivre cette suite de victoires qui assurèrent son triomphe. Il se plaisait à répéter dans la suite que c'était à cet ami, resté fidèle dans l'adversité, qu'il devait son salut et celui de la France.

Le commandeur de Chaste était saisi de cet enthousiasme religieux qui faisait tressaillir alors tant d'âmes généreuses, et il ne voulait pas clore sa carrière sans faire quelque action qui fût digne de la France et de l'Eglise. Après avoir mûri cette pensée, il crut que le plus beau couronnement qu'il pouvait donner à sa vie, serait de planter la croix et le drapeau fleurdelisé dans les déserts du Nouveau-Monde. La mort de Chauvin lui parut une occasion favorable pour mettre son dessein à exécution.

“ Bien que, dit Champlain, il eût la tête chargée d'autant de cheveux gris que d'années, il voulait encore laisser à la postérité par cette louable entreprise une marque très charitable en ce dessein, et même s'y porter en personne, pour consommer le reste de ses ans au service de Dieu et de son roi, en

y faisant une demeure arrêtée pour y vivre et mourir glorieusement¹”.

M. de Chaste se rendit à Paris.

Le roi fut dans l'étonnement en apprenant qu'il voulait quitter son gouvernement si paisible pour aller consumer le reste de ses jours dans l'exil à l'accomplissement d'une entreprise hasardeuse. Mais la grande âme de Henri IV était ouverte à toutes les idées généreuses, et il comprit celle de son ami. A sa demande, il lui transféra tous les privilèges accordés à Chauvin.

Le commandeur se mit immédiatement à l'œuvre, et autant pour calmer la jalousie des armateurs que pour subvenir aux grands frais d'un établissement, il forma une société de riches négociants, dont les principaux étaient de Rouen. Pontgravé qui en faisait partie et dont l'expérience était appréciée, fut choisi pour faire un voyage d'explorations.

M. de Chaste et Champlain s'étaient connus, pendant la guerre, sur la flotte qui gardait les côtes de Bretagne. La communauté de sentiments religieux et politiques les avait rapprochés et unis. Tous deux s'étaient croisés depuis dans les salons du Louvre, et le gouverneur de Dieppe avait pris Champlain à part pour lui communiquer ses vues et

1 — *Œuvres de Champlain*, p. 700.

l'engager à le suivre. Il avait lu et admiré la Relation de son voyage aux Indes Occidentales. Personne ne lui paraissait mieux qualifié pour le seconder. Il était jeune, entreprenant, et avec cela mûr d'expérience, enthousiaste de patriotisme et de religion, habile marin, soldat éprouvé. La réponse de Champlain ne se fit pas attendre : " Je lui dis que j'étais son serviteur ; mais que je ne pouvais entreprendre ce voyage sans le commandement de Sa Majesté, à laquelle j'étais obligé, tant de naissance que d'une pension dont elle m'honorait pour avoir moyen de m'entretenir près d'elle ¹". Le commandeur courut chez le roi, et obtint son acquiescement avec une lettre de recommandation pour Pontgravé. En prenant congé de Champlain, le roi lui recommanda de lui faire un rapport fidèle de ses explorations. " Me voilà expédié, ajoute Champlain, je pars de Paris et m'embarque (à Honfleur) dans le vaisseau du dit Pontgravé, l'an 1603 ²".

Les deux embarcations qui portaient les explorateurs méritaient à peine le nom de navires : l'une ne jaugeait que douze tonneaux, l'autre, quinze. C'est avec de pareils moyens qu'ils osaient s'aventurer sur le perfide Atlantique. Après y avoir été ballottés

1 — *Œuvres de Champlain*, p. 702.

2 — *Idem*.

pendant des semaines, ils franchirent sans accident les bancs de Terre-neuve, à travers les brumes et d'innombrables banquises de glace. Enfin, ils découvrirent les falaises de Gaspé, et jetèrent l'ancre dans la baie de Tadoussac, qui de temps immémorial avait été le rendez-vous des trafiquants de fourrures. Elle était déserte en ce moment. Aucun lieu ne paraissait aussi peu propre à la colonisation. L'œil ne rencontrait que des rochers arides à peine ombragés à leur sommet par quelques touffes de pins, d'épinettes et de bouleaux. Quatre ans auparavant, Chauvin y avait inutilement fait hiverner seize de ses hommes, dont plus de la moitié avait péri de froid et de famine, dans la misérable hutte qu'il leur avait fait bâtir. Le reste aurait eu le même sort, si les sauvages n'en avaient eu pitié et ne les avaient reçus et nourris dans leurs cabanes.

Sur la rive opposée du Saguenay, s'élevait la fumée d'un campement indien. Champlain s'y rendit et trouva un rassemblement de Montagnais, d'Algonquins et d'Etchemins revenant de la guerre. Il eut une longue conférence avec eux, et, à l'exemple de Cartier, devançant les missionnaires, il leur exposa, en abrégé, la foi catholique.

Une première exploration dans la rivière du Saguenay que Champlain remonta jusqu'à une quinzaine de lieues, le convainquit de la stérilité de

ces rivages. Une barque portant les deux explorateurs fit ensuite voile sur les eaux solitaires du Saint-Laurent. En tournant la pointe occidentale de l'île d'Orléans, Champlain se prit d'admiration pour la belle cascade qu'il désigna plus tard sous le nom de Montmorency¹. Québec! lui crièrent quelques sauvages du lieu, en lui indiquant du doigt le promontoire où s'élevait, au temps de Jacques Cartier, la bourgade de Stadaconé. C'est la première fois que le nom de Québec si connu aujourd'hui apparaît dans les anciennes chroniques. Le coup d'œil judicieux de Champlain ne se trompa point sur l'importance de ce site admirable et de ses environs. Il le décrit avec complaisance. " Il y a, dit-il, à ce détroit, du côté du nord, une montagne assez haute, qui va en abaissant des deux côtés ; tout le reste est pays uni et beau, où il y a de bonnes terres pleines d'arbres, comme chênes, cyprès, sapins, trembles et autres arbres fruitiers sauvages et vignes, qui, à mon opinion, si elles étaient cultivées, seraient bonnes comme les nôtres²".

Les voyageurs laissèrent successivement derrière eux le cap silencieux de Québec, la grande nappe

1 — En l'honneur du duc de Montmorency, vice-roi de la Nouvelle-France (1620).

2 — *Œuvres de Champlain*, p. 90.

d'eau du lac Saint-Pierre, les archipels groupés au delà, et s'arrêtèrent en face de la montagne admirée par Cartier, dont la cime arrondie dominait la plaine boisée, où s'élève aujourd'hui la grande ville de Montréal. Hochelaga n'existait plus ; nul vestige ne restait de la nombreuse population qui, soixante-huit ans auparavant, avait accueilli les Français avec tant d'empressement. Elle avait été remplacée par quelques familles nomades, de race et de langue différentes. Quelle révolution avait opéré ce changement ? Nul ne le sait. A l'aide de quelques sauvages montés avec lui sur un esquif, Champlain essaya de franchir le saut Saint-Louis ; mais tous leurs efforts furent inutiles. " Je vous assure, dit-il, que jamais je ne vis un torrent d'eau déborder avec une telle impétuosité. Il s'y fait un bouillonnement étrange, et de la raideur que va l'eau, il est hors de la puissance de l'homme d'y passer un bateau, pour petit qu'il soit. Il fallut retourner " en notre barque ¹". Sur le sable de la grève, les sauvages, à la demande de Champlain, firent un grossier dessin du cours de la rivière, avec ses lacs, ses affluents, ses rapides, ses cataractes ; celle de Niagara est évidemment indiquée. Au delà d'un lac " qui a quelque quatre-vingts lieues de long... il y a un saut qui peut

1 — *Œuvres de Champlain*, p. 103.

contenir une lieue de large, d'où il descend un grandissime courant d'eau dans le dit lac¹”.

De retour à Tadoussac, l'expédition reprit le chemin de la France. Champlain avait accompli sa mission ; mais son ambition n'était pas satisfaite. Restait à continuer ses découvertes, à coloniser et évangéliser ces vastes contrées : c'était là désormais son unique pensée, le rêve de sa vie.

Une fatale nouvelle l'attendait à son arrivée à Honfleur : le commandeur de Chaste était mort.

Dieu s'était contenté de ses pieux désirs, ou plutôt il s'était servi de lui pour faire surgir le véritable instrument de ses desseins dans la fondation de la Nouvelle-France. On vient de le voir à l'œuvre.

1 — *Œuvres de Champlain*, pp. 106, 111.

III

M. de Monts succède au commandeur de Chaste. — Champlain explorateur. — Fondation de Québec (1608).

Pierre du Guast, sieur de Monts, gouverneur de Pons, en Saintonge, et gentilhomme ordinaire du roi, avait paru à Henri IV le personnage le mieux qualifié pour remplacer le commandeur de Chaste. Bien que calviniste, c'était un homme modéré, animé d'intentions droites. Il était aimé du roi, à qui il avait rendu de grands services durant ses campagnes contre la Ligue. Son premier soin fut de s'adjoindre de nouveaux associés, afin de mieux s'assurer le monopole du commerce dans la Nouvelle-France, seule ressource qui pouvait alors couvrir les frais d'installation d'une colonie. Malheureusement, M. de Monts, effrayé de la rigueur des hivers au bord du Saint-Laurent, voulut chercher un climat plus doux. Il choisit l'Acadie, où il expédia, sans explorations préalables, quatre vaisseaux chargés de tout le personnel et des approvisionnements nécessaires à un établissement. C'était renouveler la faute commise par Roberval.

Les colons débarqués dans l'île Sainte-Croix,¹ site mal choisi, où l'on pouvait difficilement se procurer de l'eau et du bois, furent décimés par le scorbut pendant l'hiver. Ils se découragèrent et reprirent le chemin de la France.

L'infatigable Champlain faisait partie de cette expédition. Ce fut pour lui l'occasion d'acquérir plus d'expérience et de nouvelles connaissances géographiques. Il explora toute la côte de l'Atlantique, depuis le détroit de Canseau jusqu'au delà de Boston.

La ruine de l'expédition fut le commencement d'une suite d'embarras qui assaillirent M. de Monts à Paris. Plusieurs négociants qui s'enrichissaient avec le commerce des fourrures et qui avaient de puissants amis à la cour, élevèrent des protestations contre son privilège et réussirent à le faire révoquer. Il eût été mieux pour ses intérêts qu'il eût abandonné toute entreprise d'outre-mer ; mais Champlain lui avait communiqué sa passion pour les découvertes et la noble ambition d'assurer à la France une partie du Nouveau-Monde, en y fondant une colonie. Il sollicita et obtint un nouveau privilège pour un an. Deux vaisseaux furent équipés, l'un commandé par Pontgravé, l'autre par

1 A l'ouest de la baie de Fundy.

Champlain. Pontgravé irait trafiquer avec les sauvages de Tadoussac, et en rapporterait une riche cargaison de fourrures, dont les profits couvriraient les dépenses du voyage. A Champlain était réservée la rude tâche de coloniser et d'explorer le pays. Pontgravé l'avait précédé à Tadoussac, où venait de se passer un incident qui aurait pu faire manquer l'entreprise. En doublant la pointe orientale du port que Champlain nomme la Pointe de tous les Diables, à cause de la fureur des vents et des courants qui s'y font sentir, il aperçut deux vaisseaux mouillés l'un à côté de l'autre. Une chaloupe s'en détacha ; elle portait le pilote de Pontgravé et un marin inconnu. Le vaisseau étranger était un contrebandier basque venu pour faire la traite en contravention avec le privilège de M. de Monts. Pour toute réponse aux sommations de Pontgravé, il avait fait feu de ses canons et de sa mousqueterie, blessé gravement Pontgravé, tué un de ses hommes et blessé deux autres. Il avait ensuite transporté à son bord le canon, les armes, les munitions de son adversaire et repris son commerce. Descendu à terre, Champlain trouva Pontgravé étendu sur un grabat, probablement dans la maison bâtie huit ans auparavant par Chauvin, et qui était encore habitable. Le capitaine basque paraissait alarmé des suites que pouvait avoir son acte de violence. Il

s'ensuivit un accommodement ; le différend serait jugé à Paris au retour des vaisseaux. En attendant, les contrebandiers restitueraient à Pontgravé son matériel de guerre et pourraient, sans être molestés, faire la pêche de la baleine.

L'harmonie heureusement rétablie, Champlain remit à la voile, côtoyant tantôt la rive droite, tantôt la rive gauche du fleuve pour trouver un endroit favorable à sa colonie. Dans ces parages, le Saint-Laurent est encore un vaste bras de mer de cinq à six lieues de largeur. Ses eaux étaient aussi solitaires à cette date qu'elles l'étaient un siècle auparavant. Les seuls êtres vivants aperçus du bord étaient les bandes de gibier de mer et les marsouins blancs qui plongeaient à l'approche de sa masse sombre et de l'écume blanche qu'il poussait devant sa proue. Comme la galère d'Enée abordant le Latium, le petit vaisseau de Champlain portait dans ses flancs l'avenir d'un peuple.

La rive sud du fleuve, avec son arrière-plan de hauteurs légèrement ondulées, apparaissait aux navigateurs comme un long ruban de verdure uniforme. Aujourd'hui, sur ce même fond vert, se détachent les maisons blanches de nombreux et pittoresques villages, tels que Kamouraska, La Pocatière, Saint-Roch, L'Islet, Berthier. La côte du nord avec ses montagnes granitiques, dont les flancs abrupts se

baignent dans les eaux du fleuve, n'a guère changé d'aspect. La sauvagerie primitive, la jalouse solitude, le silence règnent encore tout le long de la chaîne qu'on appelle les Caps. Le vaisseau s'engagea dans le chenal sud de l'île d'Orléans et déboucha, le 3 juillet, dans le bassin de Québec. Quand Champlain revit cette magnifique nappe d'eau qu'il avait admirée à son premier voyage, sa décision fut prise : c'est là qu'il assoierait sa colonie. A gauche, se dressaient les falaises de la Pointe-Lévis ; à droite, les gradins de la côte de Beauport, coupés d'un côté par la cascade de Montmorency, de l'autre par la rivière Saint-Charles qui vient, en serpentant, se jeter dans le Saint-Laurent ; en face, la forteresse naturelle du cap de Québec, taillé à pic de chaque côté et se projetant dans la rade. Faites disparaître des deux rivages du fleuve tout ce que la main de l'homme y a élevé de constructions, villages, manufactures, édifices publics ; enlevez du rocher de Québec l'énorme masse de ses fortifications, sa ceinture de murailles, sa citadelle, ses batteries, ses églises, ses monastères, ses maisons ; jetez ensuite sur tout cet horizon l'uniforme draperie verte de la forêt primitive, et vous aurez une idée du coup d'œil qu'embrassa le regard de Champlain, quand, descendu sur la plage, il eut gravi jusqu'à la cime du cap Diamant. Le soleil brûlant de juillet dardait

des flots de lumière et de chaleur sur tout ce qui l'environnait, faisait miroiter le feuillage et les eaux du bassin, jaunissait la mousse et les lianes accrochées aux fissures de l'escarpement, mettait des reflets de diamant sur les pierres luisantes du cap¹.

Près de trois siècles de civilisation ont transformé la torpeur de la solitude en bruyante activité, remplacé la forêt par des villes, des villages, des champs cultivés, sillonné de voies ferrées le flanc des falaises, couvert les eaux du bassin de flottes d'outre-mer, de steamers, d'esquifs ; mais rien n'a pu détruire l'incomparable grandeur du paysage.

Le vaisseau de Champlain avait jeté l'ancre au pied du promontoire, en face d'une langue de terre couverte de noyers, de pins, de chêne, remplacés aujourd'hui par l'église de Notre-Dame-des-Victoires et les maisons environnantes. Durant les jours qui suivirent, les échos de Québec et de la Pointe-Lévis retentirent des coups de hache et du fracas des arbres renversés. Tout l'équipage était à l'œuvre, bûcherons, ouvriers, charpentiers, défricheurs. Ce petit groupe d'hommes qui apportait la vie sur ce coin de terre, était l'avant-garde de phalanges qui

1 — " Il y a, le long du dit Québec, des diamants dans des rochers d'ardoise, qui sont meilleurs que ceux d'Alençon ". — *Œuvres de Champlain*, p. 90.

s'apprêtaient à se mettre en marche. D'année en année, on va voir grossir les rangs de ces pionniers de la civilisation. Prêtres, soldats, religieux, paysans, tous descendent des croisés, et vont recommencer en occident l'œuvre des croisades. Leur marche sera lente, pénible, souvent arrosée de leur sang ; mais ils avanceront toujours, jusqu'à ce qu'ils aient conquis en Amérique un double héritage pour l'Eglise et pour la France.

En quelques mois, un assemblage de constructions en bois, ressemblant à un château-fort, s'éleva au bord de la grève. Champlain qui l'appela son " Habitation ", nous en a conservé le dessin, tracé avec cette insouciance des proportions et des lois de la perspective qu'on remarque dans les illustrations de son voyage aux Indes Occidentales.

Cette " Habitation " consistait en trois corps de logis, à double étage, attenant les uns aux autres. Au-dessus du premier étage, régnait une galerie qui se prolongeait autour d'un préau entouré d'un solide enclos percé de meurtrières. Une tourelle carrée ou campanile, destinée probablement à servir d'observatoire, se dressait au milieu de cette place. Toute l'habitation était environnée d'un fossé et d'un mur d'enceinte flanqué de plates-formes armées de trois ou quatre canons. Une partie du terrain avoisinant avait été disposé en jardin.

Les mois s'étaient écoulés vite au milieu de ces travaux. Octobre était venu. Les premières gelées couvrirent les bois de leur riche parure d'automne. C'était un spectacle inaccoutumé pour des yeux européens que cette dernière fête de la belle saison, cette éclatante variété de couleurs dont se revêt la nature forestière avant de laisser tomber son manteau de feuillage : beauté éphémère qui annonce la prochaine désolation. Avec novembre vinrent les jours sombres, les vents froids du golfe, la neige, les glaces sur le fleuve. Pontgravé, après être venu dire adieu à Champlain, était reparti pour l'Europe, laissant la petite colonie dans une complète solitude, aux prises avec le terrible hiver du Canada.

Il fut rude à traverser. Le scorbut, ou comme on l'appelait alors, le mal de terre enleva les trois quarts des colons. Mais la constitution de fer de Champlain n'en fut pas atteinte, ni son courage ébranlé. En dépit d'obstacles de tout genre, il persista dans son œuvre de colonisation.

IV

Les temps primitifs de la colonie. — Diverses expéditions de Champlain. — Physionomie de la Nouvelle-France.

Quelques années après cette prise de possession du territoire canadien par Champlain, une autre prise de possession solennelle avait lieu au nom de Dieu et de la religion. Le 25 juin 1615, tous les colons, en habits de fête, étaient réunis dans une petite chapelle récemment construite auprès du fort de Québec, et assistaient avec recueillement au saint sacrifice de la messe célébré par un vénérable missionnaire récollet, le R. P. d'Olbeau.

Avec l'arrivée des Récollets (1615), s'était ouverte l'ère des missions qui allaient devenir la grande puissance civilisatrice de la Nouvelle-France. L'initiative en était due à Champlain qui s'était occupé de ce pieux dessein avec un surcroît de zèle depuis la fondation de Québec. Son activité à partir de ce moment avait été presque surhumaine. Il avait fait quatre voyages consécutifs en France, et durant les intervalles, quatre expéditions dans l'intérieur du pays ; l'une où il découvrit le lac Champlain, en accompagnant un parti de Hurons et d'Algonquins, qu'il aida à vaincre leurs ennemis, les Iroquois ; une autre où, avec les mêmes alliés, il eut une seconde rencontre avec les Iroquois dans les

îles de Sorel ; une troisième où il reconnut le lac des Deux-Montagnes et fonda un poste de traite dans l'île de Montréal ; enfin, une quatrième où il explora la rivière des Outaouais jusqu'à près de cent lieues de son embouchure.

Quelques historiens ont blâmé Champlain de ses expéditions contre les Iroquois qui ont soulevé contre la Nouvelle-France la haine implacable de cette belliqueuse nation. Un écrivain protestant, plus juste que certains auteurs catholiques, a défini admirablement la position dans laquelle il se trouvait placé. " Champlain et Pontgravé, dit-il, étaient de même sentiment. Le secours demandé devait être accordé, et cela non pas pour la raison du moment, mais par suite d'une politique délibérée. Il était évident que les innombrables tribus de la Nouvelle-France, divisées sur d'autres points, étaient unies dans leur crainte et leur haine commune contre ces formidables tribus, qui, fortes de leur quintuple alliance, répandaient les ravages et la désolation dans toutes les solitudes environnantes. Le but de Champlain et de ses successeurs était d'amener les peuplades, menacées du même danger, à vivre en paix les unes avec les autres, et de former contre l'ennemi commun une puissante ligue, dont la colonie française serait le cœur et la tête, et qui s'élargirait continuellement avec le

champ de plus en plus vaste des découvertes. Avec des soldats français pour soutenir leurs combats, des prêtres français pour les baptiser, et des traiteurs français pour subvenir à leurs besoins croissants, la dépendance de ces tribus serait complète. Elles deviendraient autant de tributaires qui assureraient l'agrandissement de la Nouvelle-France. C'était une triple alliance du soldat, du prêtre et du commerçant. Le soldat pourrait devenir un chevalier errant, le prêtre un martyr et un saint ; mais tous serviraient également les intérêts d'un commerce qui était la seule base solide de la colonie. Dans le plan de la colonisation anglaise, il n'était tenu aucun compte des tribus indigènes. Dans celui de la colonisation française, elles étaient tout en tout.

“ Sur un point, le plan était fatalement défec- tueux ; car il entraînait la haine mortelle d'une race dont le caractère et la puissance étaient alors mal compris : race la plus féroce, la plus hardie, la plus politique et la plus ambitieuse, que les forêts améri- caines aient jamais enfantée et nourrie ¹”.

Durant les divers séjours qu'il avait faits en France, Champlain avait employé toute son activité à l'affermissement de sa colonie. Au lieu de continuer le système d'odieux monopole adopté jusque-là, il

1 — Parkman, *Pioneers of France in the New World*, p. 361.

avait invité, de concert avec M. de Monts, les armateurs des principaux ports de mer à se joindre à son entreprise. Ceux de Rouen et de Saint-Malo y avaient consenti, et étaient devenus membres de la compagnie à certaines conditions, dont la plus importante était l'entretien de la colonie. Il lui avait assuré un puissant protecteur, dont le grand nom l'abritait contre les assauts et les intrigues que devait susciter la rivalité des intérêts : c'était un fils même de la maison de France, Henri de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang, père du vainqueur de Rocroy. Par commission royale, Condé avait été créé gouverneur et lieutenant général du roi dans toute la Nouvelle-France avec les pouvoirs de vice-roi. Ces pouvoirs avaient été transférés à Champlain, avec le titre de lieutenant du prince et le droit de contrôler le commerce des fourrures à Québec et au-dessus.

On a pu apprécier les admirables qualités de Champlain comme explorateur ; on a été témoin de son infatigable persévérance pour acquérir la connaissance des contrées nouvelles où il voulait planter le drapeau de la France. Maintenant, on va le voir employer le reste de sa vie à l'y affermir. Il y travaillera avec un zèle, un courage, un désintéressement qui n'auront de comparable que sa pitié. Champlain termine la relation de son voyage au

pays des Hurons, a lressée au roi, par ces réflexions qu'on croirait tombées de la plume d'un apôtre. " Nous rendîmes louanges et actions de grâces à Dieu de tant de soins qu'il avait eus de nous en la conservation de nos vies, et de nous avoir comme arrachés et tirés de tant de hasards où nous avons été exposés, le priant aussi d'émouvoir le cœur de notre roi pour contribuer de ce qui est nécessaire, afin d'amender ces pauvres peuples sauvages à la connaissance de Dieu, dont l'honneur reviendra à Sa Majesté, la grandeur et l'accroissement de son état. A Dieu seul, auteur de toute perfection, soit honneur et gloire. Amen ¹ ".

A Québec, les espérances d'avenir étaient encore bien vagues. Après huit ans d'existence, les progrès y étaient à peine sensibles. La langue de terre, baignée par la marée, au pied du cap, n'était encore occupée que par le château-fort appelé "l'Habitation" qui commençait à se détériorer, par quelques magasins, la chapelle et le couvent des Récollets. La cime de la montagne, couronnée aujourd'hui par les remparts et les maisons de la haute-ville, n'avait rien perdu de son aspect sauvage : elle était toujours ombragée par la forêt primitive, comme au temps de l'ancienne Stadaconé. On ne pouvait y parvenir

1 — *Œuvres de Champlain*, p. 595.

que par un sentier tortueux devenu depuis la côte de la basse-ville, qui conduisait à quelques clairières cultivées au centre du plateau. La rade solitaire n'était sillonnée que par de petits esquifs et quelques rares navires de France, qui venaient accoster devant "l'Habitation" pour y débarquer des vivres et prendre des chargements de fourrures. Québec, à cette date, ressemblait plutôt à un poste de traite et de missions qu'à un établissement fixe ; il renfermait cependant l'embryon de la colonie. Sa population ne dépassait pas cinquante ou soixante individus, composés de familles constituées, venues dans le dessein arrêté de s'établir au pays ; le reste était des marchands, des agents de la compagnie, des religieux et des interprètes, ces enfants perdus de la civilisation, aux habitudes à demi sauvages, d'où allait sortir la race des coureurs de bois, ces hardis aventuriers qui ont joué un rôle si caractéristique dans l'Amérique du Nord.

Des éléments de division, introduits dès l'origine dans cette petite société, paralysaient à la fois les efforts de Champlain pour l'avancement de la colonisation, et ceux des missionnaires pour la propagation de l'Évangile. Une partie des marchands n'étaient entrés dans la compagnie que pour des motifs d'intérêt personnel. Hommes à vues étroites, ils n'envisageaient que les profits immédiats du trafic

des pelleteries, et refusaient de remplir leur principale obligation, celle de coloniser. Les uns étaient catholiques, les autres huguenots. De là des défiances mutuelles, de fréquentes altercations. Les huguenots semblaient prendre à tâche de troubler les catholiques dans leurs exercices religieux, en chantant à pleine voix leurs psaumes dans le voisinage de la chapelle. D'autres tracasseries du même genre, souvent répétées, entretenaient l'irritation entre les deux partis. Mais ce qui était bien plus grave et plus funeste, les huguenots empêchaient la conversion des sauvages en se moquant ouvertement des dogmes catholiques. Ces désordres furent la cause première qui amena peu après l'exclusion des hérétiques du territoire de la Nouvelle-France.

Dans la position délicate où il se trouvait, Champlain se conduisit avec autant de fermeté que de prudence. Il traversait presque tous les ans en France pour aplanir les difficultés et recruter des colons. L'emprisonnement du prince de Condé, compromis dans les troubles survenus sous la régence de Marie de Médicis, fut pour lui une nouvelle source d'embarras. Le jeune duc de Montmorency succéda à Condé ; mais dégoûté bientôt d'une vice-royauté qui lui rapportait plus de troubles que de profits, il la céda, à prix d'argent, à son neveu, Henry de Lévis, duc de Ventadour, homme plus grand encore

par sa piété que par sa naissance, qui avait renoncé au monde pour se faire prêtre, et qui n'avait d'autre but en faisant cette acquisition que la gloire de Dieu et le salut des peuples du Nouveau-Monde.

Dans l'intervalle, la colonie avait fait quelques progrès. Plusieurs familles de cultivateurs étaient venues s'y établir. L'histoire doit mentionner le nom du premier et du plus remarquable de ces colons, Louis Hébert, originaire de Paris, justement surnommé le patriarche de la Nouvelle-France. Il fut " le premier chef de famille résidant dans ce pays, dit Champlain, qui vivait de ce qu'il cultivait ". Les descendants d'Hébert se sont multipliés comme la postérité d'Abraham. Les dernières paroles qu'il adressa à sa famille en mourant sont dignes du Père des croyants. " Je meurs content, leur dit-il, puisqu'il a plu à Notre-Seigneur de me faire la grâce de voir mourir devant moi des sauvages convertis. J'ai passé les mers pour les venir secourir plutôt que pour aucun autre intérêt particulier, et mourrais volontiers pour leur conversion, si tel était le bon plaisir de Dieu. Je vous supplie de les aimer comme je les ai aimés, et de les assister selon votre pouvoir. Dieu vous en saura gré et vous en récompensera en paradis ".

La gloire de la race canadienne est de descendre de pareils ancêtres.

V

Richelieu et la compagnie des Cent-Associés. — Prise de Québec par les Anglais.

Champlain était revenu au Canada en 1620 avec sa jeune femme née dans l'hérésie, mais dont il avait fait depuis son mariage une fervente catholique. Il y avait près de deux ans qu'il était parti de Québec, et il y revenait avec de plus amples pouvoirs et le titre de lieutenant général du roi. Il fut reçu à son entrée dans la rade au bruit de la petite artillerie du fort, et escorté par la population jusqu'à la chapelle où fut chanté un *Te Deum* d'actions de grâces. " L'Habitation " avait grandement souffert de son absence : les bâtiments étaient dans un état déplorable, la pluie et le vent y pénétraient de toutes parts. Les cours étaient remplies d'immondices, le jardin dans un complet abandon. L'active surveillance de Champlain eut bientôt tout réparé. Il fit bâtir au sommet de la falaise, à l'endroit où se voient encore aujourd'hui les contreforts de l'ancien château détruit en 1834, un fort en bois reconstruit plus tard en pierre et auquel il donna le nom de Saint-Louis. Souvent modifié, il devint le fameux château Saint-Louis, d'où, pendant plus d'un siècle,

les gouverneurs français expédièrent des ordres jusqu'au golfe du Mexique. Et quand le hasard des batailles eut amené un nouveau régime, le drapeau britannique y flotta pendant trois quarts de siècle.

Madame de Champlain était dans toute la fleur de la jeunesse, et d'une si angélique beauté, au rapport de la chronique des Ursulines, que les sauvages furent tentés de la prendre pour une divinité. Ils étaient émerveillés de voir qu'elle les renfermait tous dans son cœur, parce qu'elle portait à sa ceinture, selon la mode du temps, un miroir qui reflétait leurs portraits. Durant les quatre années qu'elle vécut au Canada, elle fit de l' "Habitation" le modèle d'une maison chrétienne. Souvent elle allait, avec les autres personnes de sa suite, visiter les sauvages établis autour du fort, pénétrant sous les cabanes d'écorce, distribuant des aumônes, soignant les malades. Elle apprit la langue algonquine, et se fit l'émule des missionnaires en catéchisant les petits enfants. De retour en France, elle se retira complètement du monde, et après la mort de son mari se consacra à Dieu dans un couvent d'Ursulines qu'elle fonda à Meaux.

Du moment que le duc de Ventadour s'était vu investi de la vice-royauté du Canada, il s'était occupé d'y assurer le succès des missions. Comprenant que le champ était trop vaste pour un seul

ordre religieux, il rêvait d'y introduire les Jésuites, dont il admirait la puissante organisation et les grandes œuvres, lorsque les Récollets eux-mêmes lui en firent la demande.

Les motifs qui les déterminèrent à cette démarche sont exposés avec une rare clarté par un de nos plus savants historiographes, le P. Martin. " Les progrès de la colonie, dit-il, trouvaient dans la cupidité et le mauvais vouloir des marchands un obstacle presque invincible. Plus occupés à s'enrichir qu'à favoriser le développement de la colonie et celui de la religion, ils prenaient tous les moyens pour l'entraver. En vertu de leur monopole, toutes les affaires passaient par leurs mains et avaient besoin de leur concours efficace, et ils le refusaient. La colonie n'était pas moins menacée que la mission. Par une clause fatale, Champlain était à la merci des marchands aussi bien que les missionnaires. Il dépendait d'eux pour l'entretien de ses soldats, leurs armes, leurs munitions de guerre. Son devoir de faire respecter le drapeau de la France et de maintenir l'ordre et la paix, était comme subordonné à leurs caprices ou plutôt à leur cupidité. Une situation aussi dépendante, au détriment d'une œuvre qu'il aimait, révoltait son cœur droit et généreux. Il avait porté lui-même ses plaintes à la cour, mais sans pouvoir obtenir d'être entendu "

Enfin le cardinal de Richelieu qui était à l'apogée de sa puissance, finit par les écouter et y porter remède. Il obtint sans peine que le pieux vice-roi, le duc de Ventadour, renonçât à ses droits dans l'intérêt de la colonie.

Le cardinal forma une administration sur un plan tout nouveau. Les anciennes sociétés des marchands, n'ayant pas rempli leurs engagements, furent supprimées. Il leur substitua une compagnie de cent associés dont les lettres patentes furent signées par Louis XIII au camp de la Rochelle, le 29 avril 1627. Les huguenots qui étaient alors en pleine révolte en France, et qui au Canada n'avaient cessé de fomenter le désordre depuis sa fondation, en furent justement exclus. Tous les membres de la nouvelle société, qui avait reçu le nom de Compagnie de la Nouvelle-France, étaient animés des motifs les plus purs, et ils avaient pris les plus sages mesures pour assurer la prospérité et le bonheur de la colonie. Mais des revers de toute nature vinrent déjouer tous les plans et ruiner les plus belles espérances.

Dans le désir de subvenir aux besoins les plus pressants, la nouvelle compagnie expédia au plus tôt au Canada un navire chargé de vivres, mais il fut capturé par les Anglais, que des traîtres avaient avertis de son départ. Ces ennemis acharnés de la

France autant que de sa religion, ne s'en tinrent pas là. Ils crurent le moment favorable pour s'emparer de la colonie française dont ils connaissaient la détresse. Le gouvernement de Londres mit à profit les services d'un traître, David Kertk, calviniste, de Dieppe, qui s'était réfugié en Angleterre avec ses deux frères, et il lui donna le commandement d'une escadre avec ordre de fermer le Saint-Laurent à tout secours venant de France, et de s'emparer de Québec.

Kertk s'avança jusqu'au cap Tourmente, où il détruisit un établissement que Champlain y avait créé. De là, il envoya sommer ce commandant de rendre le fort de Québec (3 juillet 1628).

L'état de détresse de cette place infortunée avait toujours été croissant. Sa seule ressource était dans l'énergie et l'activité de son intrépide gouverneur. Il fit à l'Anglais une réponse que l'histoire peut mettre au rang de ses belles paroles : " S'il a envie de nous voir de plus près, lui fit-il dire, qu'il s'achemine, et ne nous menace pas de si loin ". Cette ferme contenance en imposa à Kertk, et il n'osa avancer dans la crainte que la place ne fût en meilleur état qu'il ne pensait. " Cependant, ajoute Champlain, chaque homme était réduit à sept onces de pois par jour, n'ayant plus alors que cinquante livres de poudre à canon, plus de mèches et de

toutes autres commodités, mais en ces occasions bonne mine n'est pas défendue ”.

Champlain comptait un peu sur la flottille des Hurons avec laquelle devait descendre le P. de Brébeuf. Les canots arrivaient ordinairement chargés de blé-d'Inde ; mais en abordant, le 17 juillet, ils n'en apportèrent que deux sacs sur lesquels tout le monde se jeta. “ Il fut hors de ma puissance, ajoute Champlain, d'en avoir ni peu, ni prou. Il ne m'en fut pas même offert une écuellée. Toutefois, je prenais patience, ayant toujours bon courage ”.

Il fallait se préparer à passer l'hiver dans un dénuement presque complet. “ Il y avait dans “ l'Habitation ”, écrit le récollet Sagard, quatre-vingts bouches, dont les dents croissaient comme l'herbe en bonne terre, faute d'avoir de quoi les employer ”. Il fallut toute la prudence et l'énergie de Champlain et l'influence morale des missionnaires pour prévenir les désordres qu'engendrent ordinairement ces grandes calamités. Mais la Providence allait donner à cette crise une solution triste et imprévue.

Ignorant ce qui se passait sur le Saint-Laurent, la Compagnie des Cent Associés avait fait de grands préparatifs pour envoyer au Canada en 1628, une flotte de cinq vaisseaux, munis de secours de toute

nature. Elle était commandée par M. de Roquemont, un des cent associés.

D'après ses instructions, Roquemont devait éviter avec soin la rencontre des Anglais, à cause de la supériorité de leurs forces ; mais " trop de courage, dit Champlain, lui fit hasarder le combat " dans les eaux du Saint-Laurent, et après d'héroïques efforts, quatre vaisseaux tombèrent aux mains des Anglais.

Lorsque le capitaine Kertk parut devant Québec à la fin de juillet 1629, la population en était réduite à vivre de racines. Aussi Kertk fut-il regardé moins comme un ennemi que comme un libérateur. Champlain fit cependant si bonne contenance qu'il obtint les termes de capitulation les plus honorables, entre autres : 1^o qu'un vaisseau lui serait fourni pour passer en France avec tous les Français ; 2^o que les gens de guerre sortiraient de la place avec armes et bagage ; 3^o qu'il ne serait fait aucune insulte à personne.

L'ambassadeur de France en Angleterre, à qui Champlain, dès son arrivée à Londres, présenta ses mémoires et un procès-verbal de ce qui s'était passé, lui promit de s'occuper à obtenir la restitution du fort de Québec. L'heure était propice. Richelieu venait de s'emparer du boulevard du calvinisme. Après un long et pénible siège, la Rochelle avait ouvert ses portes à l'armée royale. A peine eut-il

ainsi écrasé les espérances des révoltés soutenus par l'Angleterre, qu'il songea à renverser les desseins des Anglais contre la colonie de la Nouvelle-France, à laquelle il s'intéressait spécialement. De son côté, Champlain, l'âme de la colonie, ne fut pas plus tôt arrivé à Paris, qu'il se mit à travailler sans relâche à la faire restituer à la France. Voyant que dans les conseils du roi il y avait à ce sujet de l'hésitation et même un peu d'indifférence, il posa la question du Canada comme une question d'honneur et d'utilité, intéressant à la fois la religion et la patrie. Il plaida si bien sa cause auprès du cardinal ministre, que celui-ci, convaincu par ses raisons, se mit à l'œuvre avec sa puissante énergie et triompha des lenteurs que depuis deux ans l'Angleterre apportait à la solution de cette affaire. Le traité de Saint-Germain-en-Laye du 29 mars 1632, rendit à la France le Canada ¹.

1 — Martin, *Vie du P. de Brébeuf*, *passim*.

VI

Champlain chargé de reprendre possession de la Nouvelle-France. — Ses dernières années. — Sa mort. — Son caractère.

L'année suivante, une petite escadre formée de trois vaisseaux, sous le commandement de Champlain, nommé gouverneur de la Nouvelle-France, aborda à Québec (5 juin 1633). Elle portait deux cents colons de choix destinés à peupler le pays.

Champlain avait compris qu'un des grands obstacles à la conversion des sauvages et à la prospérité de la colonie, était la mauvaise conduite de quelques-uns des habitants. Aussi avait-il obtenu qu'on n'envoyât de France que des familles de mœurs irréprochables connues par leur attachement à la foi et à la piété catholiques. On continua les années suivantes d'avoir la même attention, et l'on vit bientôt dans cette partie de l'Amérique commencer une génération de fervents chrétiens, vraiment dignes des premiers siècles de l'Eglise ¹.

L'historien Parkman, parlant des motifs qui avaient engagé Richelieu à exiger de l'Angleterre

1 — L'abbé Laverdière.

la restitution de la Nouvelle-France et à la coloniser, les fait contraster avec ceux qui animaient Champlain. Le cardinal, selon lui, avait avant tout pour mobile son ambition et sa gloire personnelles. " Les intentions de Champlain, ajoute-t-il, étaient bien plus pures et plus généreuses. Le caractère du fondateur de Québec rappelait plutôt le moyen âge que le dix-septième siècle. De longs travaux et des peines de tout genre avaient calmé l'enthousiasme et l'esprit d'aventure de sa jeunesse, et les avaient changés en une inébranlable fermeté de dessein. Il se consacra avec autant de zèle que de loyauté et de dévouement à la cause profondément méconnue qu'il avait épousée. Dans son esprit, le patriotisme et la religion étaient inséparablement unis. La France était le champion du christianisme : son honneur et sa grandeur dépendaient de sa fidélité à ces principes. Devait-elle abandonner à la perdition les nations idolâtres parmi lesquelles elle avait jeté les premiers rayons d'espérance? . . .

" Un étranger qui eût alors visité Québec eût été étonné de son air de décorum et de son aspect monastique. Des Jésuites en robes noires et des officiers en brillants uniformes s'essayaient les uns à côté des autres à la table de Champlain. La conversation faisait souvent place à des lectures d'histoire ou de la Vie des Saints, comme dans un

réfectoire de religieux. Les prières, les messes, les confessions se succédaient avec une édifiante régularité, et la cloche de l'église voisine, bâtie par Champlain, sonnait matin, midi et soir. Des soldats jusqu'alors incroyants, suivaient l'entraînement et prenaient la discipline pour faire pénitence de leurs péchés. Des artisans débauchés se surpassaient les uns les autres par les excès de leur pénitence. Québec était devenu une mission. Les sauvages s'y rassemblaient comme jadis, attirés non point par l'appas de l'eau-de-vie, car la vente n'en était plus tolérée, mais par l'attraction moins pernicieuse des présents, des paroles amicales et des flatteries politiques. L'ordre militaire et commercial était subordonné au principe vital de la propagande religieuse, ou pour mieux dire, le commerce, le pouvoir politique et militaire reposaient sur les missions comme sur leur principal soutien. Elles étaient le grand instrument de leur extension. Les missions devaient explorer l'intérieur ; les missions devaient conquérir les sauvages pour le ciel et pour la France. Paisibles, bénignes et bienfaitantes étaient les armes de ces conquêtes. La France cherchait à soumettre non par l'épée mais par la croix ; elle ne voulait ni tyranniser ni anéantir les nations qu'elle envahissait, mais les convertir, les civiliser et les adopter au nombre de ses enfants.

“ Et quels étaient les instruments et les promoteurs de ce prosélytisme à la fois si dévoué et si politique ? C'étaient les Jésuites . . . ”.

“ Pendant plusieurs années, ce fut l'histoire de la Nouvelle-France et des sauvages sociétés de son empire désert ”.

“ Deux années s'étaient écoulées. La mission des Hurons était établie. L'indomptable Brébeuf, avec une troupe digne de lui, y travaillait au milieu de misères et de périls aussi effroyables qu'il s'en puisse rencontrer pour ébranler la constance humaine, tandis qu'à Québec, Champlain menait une vie incolore, mais fatigante et laborieuse, au milieu des soins qu'exigeait sa position ¹ ”.

Le même auteur protestant a tracé le magnifique portrait de Champlain qu'on va lire :

“ Le jour de Noël de 1635 est resté un jour sombre dans les annales de la Nouvelle-France. Dans une chambre du fort Saint-Louis, gisait, froide et sans vie, la mâle dépouille de l'homme que la guerre, les déserts et la mer avaient longtemps assailli en vain. Après deux mois et demi de maladie, Champlain était mort à l'âge de soixante-huit ans. Ses derniers soins furent pour sa colonie et pour venir en aide à ses familles souffrantes. Jésuites, officiers,

1 — Parkman, *Pioneers of France*, p. 413 et suivantes.

négociants, joints au petit groupe des colons de Québec, suivirent ses restes à l'église. Le P. Le Jeune prononça son éloge funèbre, et la petite société de la Nouvelle-France érigea une tombe en son honneur.

“ La colonie pouvait difficilement se passer de lui. Pendant vingt-sept ans, il avait travaillé opiniâtrément et sans relâche pour sa prospérité, sacrifiant fortune, repos, paix domestique, à une cause qu'il avait embrassée avec enthousiasme et poursuivie avec une intrépide persévérance. Son caractère appartenait en partie au passé, en partie au présent. Le pieux chevalier, le croisé, l'explorateur amoureux des aventures, le voyageur avide de nouvelles connaissances, le navigateur pratique, avaient tous une part dans son être. Ses vues, quoique bien au-dessus des intelligences ordinaires qui l'entouraient, étaient celles de son temps et de ses croyances. Il était plutôt militaire qu'homme d'Etat. Il inclinait pour la politique la plus directe et la plus hardie, et un de ses derniers actes fut de demander à Richelieu des soldats et des munitions pour réprimer les Iroquois, cette menace permanente de la colonie. Son indomptable courage s'alliait à une patience inaltérable, patience éprouvée par toute une vie de vexations. . . Peut-être que dans ses dernières années, les hérétiques l'eussent aimé davantage, si les

Jésuites l'avaient moins aimé... Soldat depuis sa jeunesse, dans un âge de licence sans frein, sa vie avait été en harmonie avec ses maximes. Après qu'une génération se fût passée, depuis sa visite chez les Hurons, les vieillards de cette nation se rappelaient avec étonnement la chasteté du grand guerrier français.

“ Ses écrits font connaître l'homme ; — tout entier pour son idée et son œuvre, rien pour lui-même. D'un style informe, pleins d'incorrection, de négligences dues à la hâte, rarement diffus, souvent concis à l'excès, ils portent à chaque page l'empreinte de la vérité.

“ Avec la vie de ce brave soldat se termine la première période de la Nouvelle-France.¹”

A côté de ce jugement d'un protestant sur Champlain, écoutons celui d'un catholique : “ Un long cri de deuil suivit le père de la Nouvelle-France rappelé vers un séjour meilleur. Jamais, dans la suite, le Canada ne fit de plus grande perte. Aujourd'hui que nous avons appris à admirer autre chose dans l'histoire que les héros qui ont laissé après eux un sillon de sang, nous pouvons plus facilement apprécier la grandeur du caractère et de l'œuvre de Champlain.

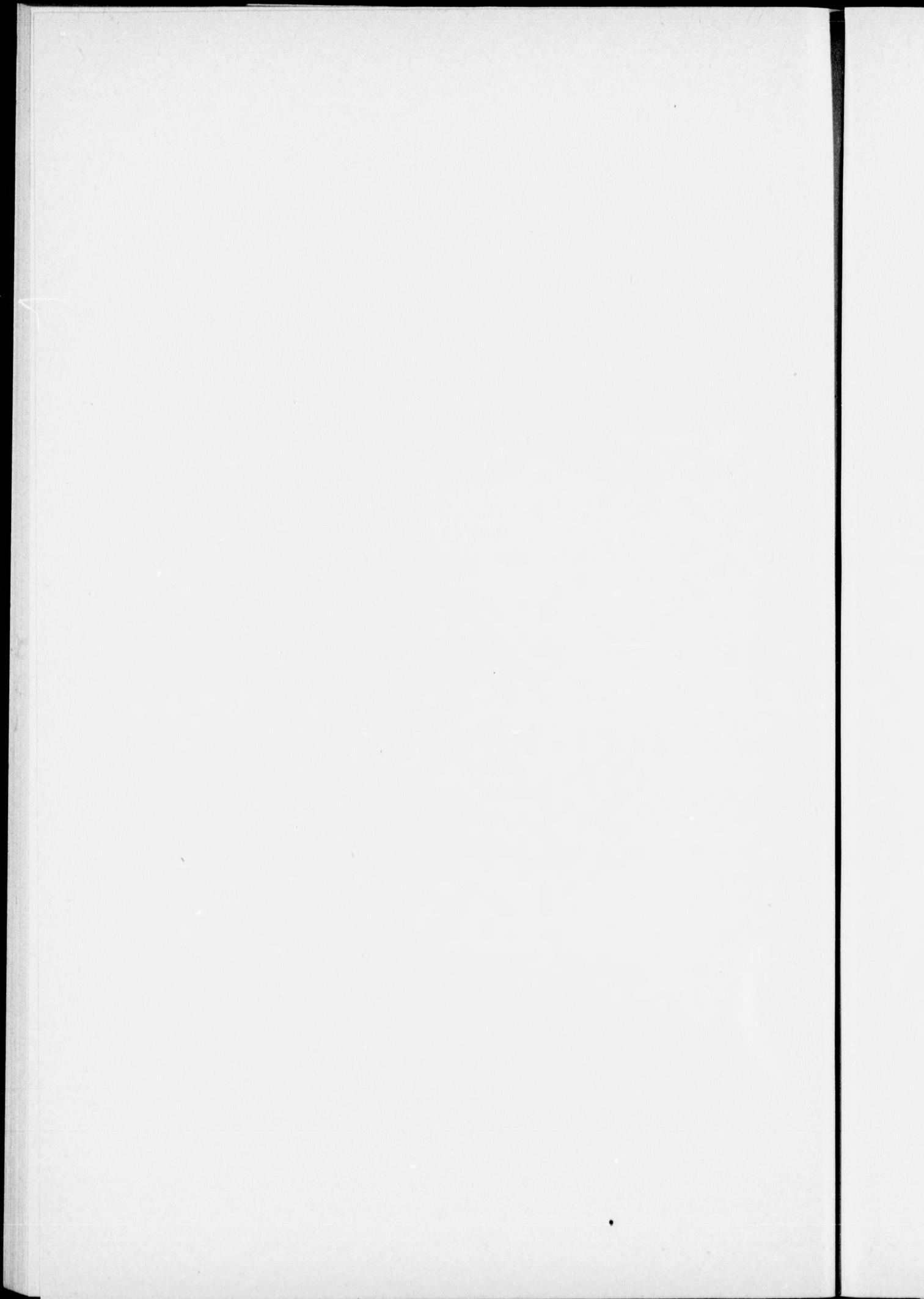
1 — *Pioneers of France*, p. 416 et suivantes.

“ Lorsque nous rêvons la perfection chez l’homme, nous nous plaisons à le créer entouré des dons les plus précieux de l’esprit et du cœur : intelligence vaste et éclairée, vues hautes et larges, expérience consommée des hommes et des choses, honneur, désintéressement, loyauté, courage, fermeté dans les revers, grandeur d’âme, persévérance. Or, l’énumération de ces qualités résume toute la vie et le caractère de Champlain. Que sont tous ces brigands de l’histoire, qu’on est convenu d’appeler héros, auprès de tels bienfaiteurs de l’humanité ? Tandis que les premiers ont semé chacun de leurs pas de larmes et de sang, les autres ont laissé derrière eux une trace féconde où germent la reconnaissance et l’amour.

“ Quand, aux heures de solitude, dans le silence et le recueillement de l’âme, nous remontons vers le passé, et que, saisis d’une religieuse émotion, nous pénétrons dans le temple de notre histoire, parmi tous ces héros, dont les robustes épaules soutiennent les colonnes de l’édifice, nul mieux que Champlain ne porte sur un visage plus serein de plus majestueuses pensées. Type et modèle de tous ces héros qu’un même honneur assemble, il occupe le rang suprême près de l’autel de la patrie. Nul, en effet, parmi ces rois de notre histoire, ne réunit plus d’éminentes qualités, ne déploie un caractère plus

énergiquement trempé, ne fit éclater plus d'intrépidité et de persévérance. Car c'était l'œuvre de Dieu que le gentilhomme saintongeois avait eu la conviction d'accomplir, lorsque, la croix sur le cœur, le regard au ciel, il descendit les degrés du château de ses pères pour venir s'enfoncer dans les solitudes américaines. En portant pendant plus de trente-cinq ans le fardeau de notre avenir, l'âme déchirée par les soucis, les fatigues et les obstacles sans nombre, il sut toujours rafraîchir son front baigné de sueurs aux sources pures et limpides de la foi. Aussi, lorsqu'à son lit de mort, il promena un dernier regard d'adieu sur le cercle de vaillants hommes qu'il avait formés, qu'il appelait ses enfants, et qui le regardaient comme leur père, dut-il avoir foi dans l'avenir de son œuvre, car il leur léguait le plus sûr gage d'immortalité : la sève vigoureuse de mœurs austères, la pratique de toutes les vertus chrétiennes qu'il leur avait constamment enseignée de paroles et d'exemples".—*Histoire de la Vénérable Mère de l'Incarnation, Introduction, p. 20.*

FIN



ADDENDA

(V. p. 10)

BROUAGE, LIEU DE NAISSANCE DE CHAMPLAIN

Lorsque je visitai Brouage au mois de juillet 1867, je fus frappé de l'air de décadence et d'abandon de cette place, si animée au temps de Champlain. J'avais pris une voiture de louage à Marennnes pour me rendre par Brouage à Royan, où je devais prendre le vapeur pour Bordeaux. La route passe à travers un pays plat et monotone ; elle est bordée çà et là de marais salants, d'où s'exhalent d'âcres senteurs. Après trois heures environ de marche, j'aperçus à l'horizon un petit bourg entouré d'une ceinture de murailles assez basses, couronnées de quelques bouquets d'arbres : c'était Brouage. Dans le filet d'eau, presque desséché, qui longe l'enceinte de la ville, on ne voyait, pour tout signe de commerce, qu'une pauvre petite goélette échouée sur le sable. La voiture roula quelques instants dans une rue silencieuse, presque déserte, et s'arrêta devant une porte où stationnaient trois ou quatre gendarmes qui causaient d'un air ennuyé.

Brouage, me dirent-ils, est de plus en plus abandonné de ses habitants, à cause des salines qui l'environnent et qui en rendent l'atmosphère insalubre.

Après avoir jeté un coup d'œil dans quelques-unes des rues, qui me parurent avoir toutes le même air de vétusté et de solitude, je continuai ma route vers Royan, dont l'aspect me sembla si gai et si coquet que j'en fus jaloux pour le lieu natal de Champlain.

(V. p. 16)

LE TOMBEAU DU COMMANDEUR DE CHASTE

Ce monument funéraire, dont j'ai fait un dessin aujourd'hui à l'Université-Laval, m'a été indiqué pendant le séjour que j'ai fait à Dieppe en 1867, pour y copier le Voyage de Champlain aux Indes Occidentales, alors en la possession de M. Feret, ancien maire de Dieppe. M. Feret me dit que le corps du commandeur de Chaste avait été exhumé, peu d'années auparavant, des ruines de l'église des Minimes, à Dieppe, et transporté dans celle de Saint-Rémi. Le squelette fut trouvé si bien conservé dans le cercueil de plomb qui le renfermait,— lequel avait été ouvert dans toute sa longueur,— que M. Feret eut la curiosité d'en faire peindre un dessin à l'aquarelle. J'ai fait faire une copie de ce dessin, également à l'aquarelle, et j'en ai fait don à l'Université.

(V. p. 58)

ADDITION A LA NOTE SUR LE TOMBEAU DU COMMANDEUR DE CHASTE

Je viens de parler de la copie du Voyage de Champlain aux Indes Occidentales. C'est d'après cette copie qu'a été imprimé ce Voyage dans l'édition des Œuvres de Champlain, publiée par M. Laverdière. Afin d'être parfaitement sûr de l'exactitude de cette copie, j'avais eu le soin de la faire tout entière de ma propre main, et ligne pour ligne. J'avais également entrepris de copier les 62 aquarelles qui accompagnent le manuscrit ; mais ma vue, extrêmement fatiguée, s'y refusa, et je dus renoncer à ce travail. M. Feret eut alors l'obligeance de me permettre d'emporter l'original à Paris, où j'ai fait copier les aquarelles par M. Lavril, excellent peintre attaché à la Bibliothèque Nationale, qui me fut indiqué par M. Claude, conservateur à la section des manuscrits, et par M. Cortambert, conservateur à la section de géographie, plus tard président de la Société de Géographie de Paris.

Comme le manuscrit de M. Feret était en très mauvais état, et à peine couvert d'un vieux morceau de parchemin, j'en pris occasion pour le faire relier magnifiquement en maroquin azur, par M. Bradel, relieur attaché à la Bibliothèque Nationale qui y mit tout son art. Je refis ensuite le voyage de Paris à Dieppe pour aller porter moi-même à M. Feret son précieux document. Le bon vieillard fut très touché de cette attention ; il ne reconnut pas tout d'abord son manuscrit sous le nouveau et riche vêtement qui l'enveloppait.

Durant mon premier séjour à Dieppe, j'en avais offert trois mille francs (\$600) à M. Feret; mais celui-ci me répondit qu'il était amateur, qu'il possédait ce manuscrit depuis longtemps, et qu'il n'avait pas le courage de s'en départir. Après sa mort, il a été mis en vente par sa succession.

Quant à ma copie, je l'ai fait relier avec grand soin dès mon retour à Québec, et j'en ai fait don à l'Université-Laval.

